

# d'activité



# rapport

*Chers membres, amies et amis de Mobilité piétonne,  
Chères donatrices, chers donateurs,*

*En 2005, Mobilité piétonne a poursuivi son travail avec un engagement constant. La conférence internationale Walk 21, qui a eu lieu en septembre à Zurich sous le titre «Everyday Walking Culture», en a certainement été le point fort.*

*Un des objectifs principaux de Mobilité piétonne est d'ancrer profondément la banalité des déplacements piétons dans la conscience des autorités et des planificateurs mais aussi de la population. Cela nous est transmis de façon exemplaire par la Place fédérale de Berne qui illustre de façon réussie comment une place utilisée durant des années comme surface de stationnement pour les voitures uniquement a pu être rendue à la population. Une place qui, avec son jeu d'eau de vingt six jets symbolisant les vingt six cantons suisses, jouit d'une grande popularité.*

*Ce qui a réussi devant le Palais fédéral, à savoir le déplacement des priorités en faveur des piétons, devrait finalement aussi réussir à l'intérieur du Palais fédéral. Les pas en faveur d'une politique respectueuse des piétons sont encore petits. Entre les avancées, il y a aussi toujours à nouveau des retours en arrière.*

*Afin que les solutions «progressistes» s'imposent, le travail de Mobilité piétonne reste indispensable.*

*J'espère, chère lectrice, cher lecteur, que Mobilité piétonne peut continuer de compter sur vous. Un chaleureux merci!*

*Ruedi Aeschbacher  
Conseiller national, Président de Mobilité piétonne*

**2005**



**Mobilité piétonne**

Association suisse des piétons

**Mobilità pedonale**

Associazione svizzera dei pedoni

**Fussverkehr Schweiz**

Fachverband der Fussgängerinnen und Fussgänger

## Rapport d'activité 2005

Mobilité piétonne (MP), l'Association suisse des piétons, défend les intérêts des piétons dans la planification des déplacements.

L'organisation existe depuis 1975. C'est un centre de compétence reconnu par la Confédération et actif au niveau suisse dans le domaine des déplacements à pied en zone d'habitation.

## Relations publiques

### Médias

Quatre fois par an, les membres alémaniques reçoivent des informations à travers le bulletin «fussverkehr.schweiz» et les francophones à travers le bulletin «Rue de l'Avenir». Des communications sont aussi publiées sur le site internet [www.fussverkehr.ch](http://www.fussverkehr.ch).

En 2005, nous avons publié des articles concernant des projets en cours, dans des revues spécialisées, et fait des exposés, lors de congrès.

Les plus importantes activités ont été:

- un article et un exposé lors de la Swiss Transport Research Conference à Ascona, du 9–11 mars 2005
- la Conférence Walk 21 du 21–24 septembre 2005 avec diverses activités de Mobilité piétonne
- un mini-voyage d'étude, le 29 septembre 2005 à Zurich
- un exposé lors du séminaire de l'ASPAN concernant les équipements employés intensivement par le public (10 novembre 2005)
- à l'occasion de Walk 21 nous avons placé des articles sur le thème de la marche dans diverses revues spécialisées, ainsi par ex. dans la «Schweizer Gemeinde», dans «Strasse und Verkehr» et dans «Collage».

## Projets

### Walk 21

Du 21–24 septembre 2005, la 6ème Conférence internationale des piétons Walk 21 a eu lieu à Zurich. La préparation a nécessité beaucoup de temps mais la manifestation a certainement été évaluée comme un succès. Plus de 200 participants de 38 pays ont discuté du sens de la marche et de nouvelles approches pour mettre en œuvre le développement des déplacements à pied.

### Projet Interreg IIIB «Spatial Metro»

Mobilité piétonne est partenaire du projet Interreg IIIB «Spatial Metro; A Network for Discovery on Foot». Au cours de l'année 2005, trois grands colloques sur le thème de l'orientation des piétons ont eu lieu. Après ceux de Norwich (GB) et Rouen(F), Mobilité piétonne a organisé un atelier de deux jours à Zurich et Bienne. L'échange d'expériences et le caractère exemplaire de bonnes réalisations contribuent, aussi bien durant Walk 21 que dans le cadre du projet Interreg, à mieux ancrer le thème de la marche dans la politique des pays et des villes. Le projet se poursuit encore pendant deux ans.

### Colloque à l'intention des responsables communaux et cantonaux des réseaux de chemins pour piétons

En collaboration avec Rue de l'Avenir et sur mandat de l'Ofrou, Mobilité piétonne a organisé le 2 juin 2005, à Bâle, un colloque pour les responsables communaux et cantonaux des réseaux de chemins pour piétons. Ce sont les «traversées piétonnes, talon d'Achille des réseaux piétons» qui ont été discutées. Les thèmes traités ont été la nouvelle norme VSS «Traversées piétonnes», la suppression des passages piétons

dans les zones 30 et les «zones de traversée libre». Pour 2006, ce colloque annuel aura lieu le 13 juin à Thoun.

### Enquêtes relatives aux déplacements à pied et à vélo et légitimité des équipements employés intensivement par le public

Mobilité piétonne a participé à deux projets de recherche de la SVI qui ont pris fin durant l'année 2005. Suite à l'enquête concernant les déplacements à pied et à vélo, nous espérons que les conclusions pourront être mises en œuvre et des enquêtes à plus grande échelle initiées.

En ce qui concerne la légitimité des équipements employés intensivement par le public, il a pu être prouvé que le choix du moyen de transport dépendait avant tout de leur emplacement et non de l'offre proposée (articles spécialisés, besoin quotidien, cinéma). Lorsqu'ils sont centrés, la proportion des piétons dépasse 50% alors qu'en périphérie ils sont fréquentés presque exclusivement par des automobilistes.

### Etre et rester mobile

En collaboration avec Pro Senectute, quatre cours «Etre et rester mobile» ont été organisés en automne pour des seniors. Des conseils et des renseignements leur ont été fournis pour une utilisation sûre des transports publics et des automates à billets. Grâce à un film, le thème de la sécurité sur la route a aussi été abordé de façon divertissante. Les cours seront à nouveau offerts en 2006.

### Autres projets

Divers autres projets ont été menés durant l'année. Des comptes rendus en ont chaque fois été faits dans l'Info fussverkehr.ch.

- Grâce à l'élaboration d'une brochure sur le thème «Surfaces communes pour les déplacements à pied et à vélo» les conflits entre piétons et cyclistes devraient diminuer.
- La phase pilote pour le développement du nouveau signal «cul-de-sac» qui comporte des indications pour les piétons et les cyclistes a pu être menée à son terme. Nous espérons que ce nouveau signal pourra maintenant être introduit dans toute la Suisse.
- Les travaux préliminaires du projet de recherche «comportement aux abords des passages piétons» ont été terminés. Grâce à une saisie laser, de vastes séries de mesures seront effectuées durant l'été 2006.
- L'offre «Audit Piétons» s'adresse en premier lieu aux communes qui souhaitent soumettre leur réseau piéton à une analyse des points faibles.

## Suivi de projets et conseils

### Suivi de projets / expertises

Mobilité piétonne met ses connaissances à disposition dans le cadre de divers projets au niveau national, régional et local, comme par exemple au sein des organismes suivants:

- projet de recherche de l'Association suisse des ingénieurs en transports (SVI) «Centres de localités sans passages piétons» et «Développement de points d'échanges multimodaux»
- participation au Conseil d'experts du Fonds de sécurité routière (FSR)
- participation à la Commission d'experts supports pédagogiques du Conseil de la sécurité routière (CSR)
- Mobilité piétonne représente la Fédération européenne des associations de piétons (FEPA) et la Fédération internationale des piétons (IFP/FIP) au sein du Comité pour la sécurité routière de la Commission scientifique de l'ONU pour l'Europe (WP1, UN/ECE)
- ville modèle piéton-vélo Berthoud (FUVEMO, 2ème phase)
- en 2005 nous avons reçu davantage de demandes des pouvoirs publics pour des conseils au niveau local ou communal et nous avons participé aux forums d'information correspondants.

## Conseils

Mobilité piétonne est la référence pour tout ce qui concerne les déplacements à pied. A côté des communes, les bureaux de planification, les associations et les personnes individuelles font partie de ses «clients». Nous sommes aussi régulièrement interrogés par des journalistes sur des thèmes relatifs aux piétons.

## Droit

### Üetliberg (Zurich)

En 2005, MP a fait opposition, avec des organisations de protection de la nature et du patrimoine, à la limitation du réseau de chemins sur le Üetliberg par le «cinéma sur la montagne». Le Conseil d'Etat a approuvé notre argumentation. Le propriétaire foncier a ensuite fait recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif. Celui-ci a alors fixé les conditions qu'un cinéma devrait remplir pour recevoir une autorisation. Une autorisation est possible mais les obstacles sont relativement élevés. La nécessité d'implanter le cinéma à cet endroit doit, par exemple, être démontrée.

### Centre de Köniz sans passages piétons

Sur la Schwarzenburgstrasse où circulent quotidiennement 18'000 véhicules, les passages piétons ont été supprimés. Avec un bon aménagement et la signalisation à 30km/h l'attractivité a certes été clairement améliorée par rapport à avant. Mais la suppression des passages et par là l'annulation de la priorité constitue malgré tout un problème, pour les enfants et les personnes âgées notamment. Mobilité piétonne craint que la suppression des passages piétons fasse école. Nous nous élevons contre la suppression des droits des piétons et c'est pourquoi nous avons déposé un recours. Nous avons exigé qu'aux endroits sensibles le droit de priorité des piétons soit maintenu.

Au lieu de supprimer les passages piétons, c'est la règle des 50m qui doit être annulée, de façon à ce qu'une traversée entre les passages soit rendue possible légalement. Le recours est pendant.

## Suisse romande

Rue de l'Avenir représente «Fussverkehr Schweiz» / Mobilité piétonne en Suisse romande avec un secrétariat au Crêt-du-Loche.

Son activité principale est la parution du bulletin Rue de l'Avenir qui s'est à nouveau consacré en 2005 à l'ensemble du spectre des déplacements à pied (sécurité, écologie, planification urbaine, etc.) A côté de cela l'équipe de Rue de l'Avenir est un partenaire pour les communes, les bureaux de planification de même que pour les personnes engagées. Elle donne des renseignements et des conseils pour des planifications respectueuses des piétons.

### Journée d'étude Rue de l'Avenir

Depuis début 2002 il existe un nouveau régime avec la zone de rencontre. La journée d'étude de Rue de l'Avenir a eu lieu le 30 septembre 2005 à Bienne et à Granges, où un bilan intermédiaire des expériences faites en Suisse a été tiré. Les expériences d'autres pays européens concernant les quartiers d'habitation et le régime correspondant ont aussi été présentées. (voir [www.rue-avenir.ch](http://www.rue-avenir.ch)).

## Tessin

Le GMT-SI (Gruppo per la moderazione del traffico nella Svizzera italiana) représente Fussverkehr Schweiz / Mobilité pedonale en Suisse italienne.

Depuis plus de quinze ans, les diverses organisations partenaires du GMT-SI (dont Mobilité piétonne et l'ATE) travaillent le thème «A pied à l'école». Ces activités rencontrent un écho croissant et sont aussi soutenues maintenant par le canton du Tessin, de sorte qu'en 2006 les actions pourront encore être poursuivies.

## International

A l'occasion de Walk 21, l'«International Federation of Pedestrians» fondée en 1963 a été rétablie comme organisation active avec la nouvelle élection d'un président et d'un comité. Mobilité piétonne s'occupe du secrétariat (voir [www.pedestrians-int.org](http://www.pedestrians-int.org)).

Notre association est aussi membre de la «Föderation der Fussgängerorganisationen» FEPA. Là également, une collaboration plus étroite entre les pays est prévue.

## Mobilité piétonne à l'interne

Les coupes à l'intérieur de l'administration fédérale ont des conséquences sur Mobilité piétonne. A l'Ofrou, dans le domaine de la mobilité douce, un poste et demi ont été supprimés. La section «mobilité piétonne» a aussi disparu et à la suite de cela, la Confédération a résilié le contrat cadre avec Mobilité piétonne. Après une lutte tenace, un nouvel accord a finalement pu être négocié sur la base duquel Mobilité piétonne peut toujours accomplir certains travaux pour l'Ofrou, comme par ex. l'organisation d'un colloque annuel sur des thèmes liés aux déplacements piétons.

Mobilité piétonne a enregistré une croissance de ses membres auprès des communes. Suite à un envoi aux plus grandes communes de Suisse, nous avons pu en saluer 30 nouvelles parmi nos membres.

### Voyage d'étude et Assemblée générale

Un mini-voyage d'étude a eu lieu, le 29 septembre 2005 à Zurich, sur le thème des efforts consentis par la ville de Zurich pour trouver des solutions respectueuses des personnes à mobilité réduite et des piétons. La journée s'est terminée par l'Assemblée générale de Mobilité piétonne. David Strohm s'est retiré du comité, les autres membres ont été reconduits dans leurs fonctions.

### Comité

- Ruedi Aeschbacher (président), Dr en droit, politicien, conseiller national, Zurich
- Matthias Gfeller, Dr en sciences techniques, député, Winterthur
- Marco Hüttenmoser, Dr. phil. I, sciences de l'éducation, Muri AG
- Lisette Müller-Jaag, formatrice d'adultes, députée, Knonau ZH
- Ingrid Schmid, aménagiste NDS environnement, Zurich
- Eva Schmid, architecte ETH, Aarau
- Andreas Stäheli, ingénieur du trafic SVI, aménagiste NDS HTL, Bâle
- Hugo Bachmann, (Président d'honneur) Prof. Dr sc. techn., professeur ETH, Dübendorf

## Comptes annuels 2005

### Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2005

| Recettes                    | 2004           | 2005           |
|-----------------------------|----------------|----------------|
| Cotisations et dons         | 77'405         | 103'424        |
| Subventions publiques       | 40'000         | 122'141        |
| Contributions de fondations | 20'000         | 10'000         |
| Projets                     | 467'687        | 393'459        |
| Autres recettes             | 25'058         | 15'460         |
| <b>Total recettes</b>       | <b>630'150</b> | <b>644'484</b> |

| Dépenses                               | 2004    | 2005    |
|--|---------|---------|
| <b>Projets</b>                         |         |         |
| Frais du personnel                     | 198'812 | 224'375 |
| Frais généraux et prestations externes | 195'986 | 101'396 |

| Secrétariat / Association / Communication | 2004           | 2005           |
|---|----------------|----------------|
| Frais du personnel                        | 116'763        | 162'479        |
| Activité associative (mandats externes)   | 12'792         | 40'314         |
| Frais généraux                            | 62'460         | 72'886         |
| Encadrement et information aux membres    | 32'551         | 34'852         |
| <b>Total des coûts</b>                    | <b>619'364</b> | <b>636'302</b> |

|                    |                |                |
|--------------------|----------------|----------------|
| <b>Recettes</b>    | <b>630'150</b> | <b>644'484</b> |
| <b>Dépenses</b>    | <b>619'364</b> | <b>508'157</b> |
| Bénéfice / déficit | 10'786         | 8'182          |

### Bilan au 31 décembre 2005

| Actifs              | 2004           | 2005           |
|---------------------|----------------|----------------|
| Caisse, CCP, banque | 74'761         | 232'596        |
| Débiteurs           | 146'932        | 26'490         |
| Caution loyer       | 2'974          | 2'981          |
| Mobilier            | 1'398          | 8'183          |
| Actifs transitoires | 45'000         | 23'856         |
| <b>Total actifs</b> | <b>271'065</b> | <b>294'076</b> |

| Passifs              | 2004           | 2005           |
|----------------------|----------------|----------------|
| Créanciers           | 86'127         | 103'884        |
| Passifs transitoires | 27'820         | 28'892         |
| Réserves             | 59'840         | 55'840         |
| Capital propre       | 86'492         | 98'278         |
| <b>Total passifs</b> | <b>260'279</b> | <b>285'894</b> |

|                           |                |                |
|---------------------------|----------------|----------------|
| <b>Bénéfice / déficit</b> | <b>10'786</b>  | <b>8'182</b>   |
| <b>Total du bilan</b>     | <b>271'065</b> | <b>294'076</b> |

### Rapport des réviseurs

L'organe de révision des comptes Argo Consilium a révisé les comptes de l'année (bilan et exercice). Ceux-ci sont conformes au droit suisse et aux statuts. L'organe de révision recommande à l'Assemblée générale d'approuver les comptes de l'année 2005 tels qu'ils sont présentés.

Zurich, février 2006

Les réviseurs  
Argo Consilium

## Commentaire des comptes

Le chiffre d'affaires 2005 est dans le même ordre de grandeur que celui de 2004. Grâce à quelques dons individuels plus importants, le résultat des dons a été supérieur à la moyenne. Les subventions publiques se composent des subventions fédérales, cantonales et des cotisations de membres des communes. La nouvelle situation contractuelle avec la Confédération a conduit à un déplacement des fonds du compte «Projets» vers le compte «Subventions publiques». Au cours de l'année, le personnel a été augmenté avec l'engagement d'un nouveau collaborateur à 60%. Les frais du personnel ont donc augmenté en conséquence. Les fluctuations des prestations sont influencées par les projets. En 2005 il n'y a pas eu de grande campagne entraînant d'importants coûts d'impression et d'envoi. Sous la rubrique «Activité associative» sont comptabilisés des frais qui reviennent continuellement comme «travail de base» de l'association. C'est aussi là que sont comptabilisées les indemnités pour le secrétariat en Suisse romande, au Tessin ainsi que le travail d'expert dans les cantons. Finalement Mobilité piétonne clôt l'année avec un excédent de recettes de Fr. 8'182.–. Grâce à cela, le capital propre peut être légèrement augmenté.

## Secrétariat

### Zurich

Fussverkehr Schweiz, Klosbachstrasse 48, 8032 Zurich

Tél. 043 488 40 30, fax 043 488 40 39

e-mail: info@fussverkehr.ch

Thomas Schweizer, géographe, directeur

Andreas Bernhardsgrütter, planificateur HTL et SVI, chef de projet

Marlène Butz, géographe, cheffe de projet

Eugen Odermatt, administrateur (jusqu'en novembre 2005)

Luci Klecak, administratrice (depuis novembre 2005)

Christian Thomas, Dr sc. techn., chef de projet

### Secrétariat en Suisse romande

Mobilité piétonne, Le vieux Logis, 2322 Le Crêt-du-Loche

Tél. et Fax 032 724 32 82

e-mail: rue.avenir@imaginer.ch

Marie-Claire Pétremand

### Secrétariat au Tessin

Gruppo per la Moderazione del Traffico della Svizzera italiana, Mobilità pedonale

Christina Terrani-Frei, 6934 Bioggio

Tel. und Fax 091 604 50 29

e-mail: gmt@swissonline.ch. www.tinet.ch/gmt

### Impressum

Mobilité piétonne

Association suisse des piétons

Klosbachstr. 48, 8032 Zurich

Tél. 043 488 40 30, fax 043 488 40 39

CCP 80-23594-7, www.fussverkehr.ch / info@fussverkehr.ch

Rédaction: Thomas Schweizer

Collaboration: Marlène Butz, Luci Klecak, Marie-Claire

Pétremand (RdA), Christina Terrani (GMT-SI)

Réalisation: Andreas Rothacher, Zurich

Impression: Imprimerie Lenggenhager, Zurich

Photo page de couverture: Place fédérale à Berne.

Photo: Thomas Schweizer

Février 2006